



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le **28 AVR. 2023**

Berger
Levrault

ID : 087-218717809-20230405-2023014-DE

2023-014

Nombre

de Conseillers :

en exercice -23-

présents 18

votants 20

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**

Le 5 avril

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2023

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, Mme ROCHETEAU, Mme DA SILVA, M. BERGERON, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD.

ABSENTS : M. PREUILH, M. FOURNIER, M. HAU, M. FIKRI, Mme LACOMBE

Pouvoirs : M. PREUILH donne pouvoir à M. CHARVILLAT, M. FOURNIER donne pouvoir à M. CHEVALIER, Mme LACOMBE donne pouvoir à Mme DA SILVA.

Madame Patricia ROCHETEAU a été élue secrétaire de séance

VOTE DES SUBVENTIONS 2023

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à voter les diverses subventions pour l'année 2023

ASSOCIATIONS LOCALES

↵ ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE PROMOTION DU PATRIMOINE "LES OLIERAS"	100 €
↵ CLUB DE FOOTBALL.....	1 000 €
↵ CLUB DE JUDO	1 000 €
↵ CLUB DE TWIRLING BATON OCEANIC	1 000 €
↵ LES JOYEUX GYMNASTES	400 €
↵ AMICALE BOULISTE	500 €
↵ CLUB DU TEMPS LIBRE	100 €
↵ SOCIETE DE CHASSE	500 €
↵ SOCIETE DE PECHE	500 €
↵ ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	100 €
↵ AMICALE DES MOTOS ANCIENNES	200 €
↵ MOTO CLUB HOULIEROIS	300 €
↵ ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	200 €
↵ BMX VAL DU TAURION.....	1 000 €

SUITE DE LA DÉLIBÉRATION VOTE DES SUBVENTIONS 2023

↵ GABIROUX	100 €
↵ LA RÉ-CRÉATION.....	100 €
↵ CROQUETTES SOLIDAIRES.....	200 €
↵ ARTS ET LOISIRS.....	100 €
↵ LMRC.....	500 €
↵ ROULE MA POULE.....	200 €
↵ MOTOR CLUB LIMOUSIN.....	300 €

AUTRES

↵ ENSEMBLE ORCHESTRAL LE PALAIS SUR VIENNE	500 €
↵ SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ELEMENTAIRE.....	2 200 €
↵ COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE	1 200 €
↵ CROIX ROUGE D'AMBAZAC.....	1 500 €
↵ FNATH.....	100 €
↵ COMICE AGRICOLE.....	100 €
↵ CONCILIEURS DE JUSTICE DU LIMOUSIN.....	100 €
↵ FESTIZAC-MONTS D'AMBAZAC PRODUCTION.....	1 600 €
↵ THEATRE DE L'HYDRE.....	2 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- ACCORDE pour 2023 les subventions citées ci-dessous

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie conforme

Le Maire,

Claudette ROSSANDER